Déclaration du représentant de la République d'El Salvador

El Salvador se heurte à des problèmes d'inégalité économique, sociale et environnementale, qui font de lui un pays vulnérable, situation aggravée par sa position géographique et les effets néfastes des changements climatiques. La modification continue des températures et des précipitations génère des pertes importantes pour la production alimentaire. Afin de contribuer à l'objectif d'une réduction de la température mondiale (2 °C), il convient de définir des politiques et des plans en faveur du développement durable.

L'inventaire national des gaz à effet de serre d'El Salvador montre que 57,8% des émissions (11 793,6 kilotonnes nettes d'équivalent CO_2) proviennent du secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres (AFAUT). Pour appuyer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, des engagements ont été pris par les pouvoirs publics dans le cadre des contributions déterminées au niveau national. Compte tenu du fait qu'environ 90% des émissions proviennent du secteur AFAUT et du secteur de l'énergie, les mesures d'atténuation sont, en particulier, orientées vers ces secteurs.

Les derniers scénarios des effets des changements climatiques confirment que, entre 2021 et 2050, les précipitations en El Salvador se réduiront de 10% à 20%, touchant principalement les cultures de céréales de base, de légumes et de fruits.

Les conditions susmentionnées déterminent l'exposition et la vulnérabilité du territoire et de ses habitants face aux menaces des changements climatiques et à la variabilité associée, ainsi que les priorités du pays et la réponse de l'État s'agissant non seulement de la mise en œuvre de mesures au niveau local et national, mais aussi de la contribution aux efforts mondiaux, par exemple les engagements pris au titre de l'Accord de Paris et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, en tant qu'entité nationale compétente dans le domaine agricole, et d'autres organismes d'exécution doivent avoir accès à des sources de financement climatique afin de restaurer et de régénérer les terres dégradées du paysage agricole, et d'amorcer une transition vers une agriculture et un élevage faibles en carbone.

Dans son Plan-cadre de sauvetage du secteur agricole, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage a défini des axes stratégiques pour permettre une production résiliente, faible en carbone et ancrée dans l'innovation technologique et le développement des territoires ruraux. Les initiatives ci-après sont actuellement mises en œuvre:

- Programme national de transformation économique des zones rurales pour « bien vivre » – Rural Adelante
- Programme en faveur de la résilience face aux changements climatiques
- Mesures nationales d'atténuation adaptées au secteur de l'élevage bovin

- Le programme « Rural Adelante » s'articule en trois composantes complémentaires:

Composante 1: renforcement des capacités pour une production durable adaptée aux changements climatiques. L'objectif de cette composante est d'améliorer la recherche, la vulgarisation, l'éducation et la formation aux fins du développement des filières prioritaires, en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques.

Composante 2: développement de filières compétitives, durables et inclusives. L'objectif est de promouvoir le développement des filières en tant que mécanisme favorisant l'accès au marché et l'augmentation des revenus des familles rurales pauvres, en répondant à la demande du marché de manière innovante: il s'agit d'adapter les processus de production, de transformation et de commercialisation aux exigences du marché en matière de quantité, de qualité et de fréquence de distribution.

Il s'agit également de procéder aux améliorations nécessaires afin de garantir de façon compétitive et durable la commercialisation des produits de grande qualité que recherche le marché formel.

Composante 3: renforcement du cadre général des politiques publiques de développement rural. L'objectif est de consolider le cadre d'action publique et l'environnement institutionnel de développement rural. Il s'agit d'appuyer l'analyse, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives aux filières, à l'environnement et à l'adaptation aux changements climatiques, à l'égalité femmes-hommes, aux jeunes ruraux et aux populations autochtones.

- Le Programme en faveur de la résilience face aux changements climatiques a pour objectif de maintenir les services écosystémiques dans les plantations de café et d'améliorer la sécurité alimentaire des petits producteurs de café. Ses composantes sont les suivantes:

Composante 1: adoption de technologies climato-compatibles. L'objectif est d'établir des systèmes de production agroforestière diversifiée, en mettant l'accent sur l'adaptation aux changements climatiques, l'égalité femmes-hommes, les jeunes et la modernisation de la culture du café.

Composante 2: commercialisation et création d'associations. L'objectif est d'accroître la rentabilité de la filière du café grâce à la commercialisation et à la création d'associations, en appuyant l'enregistrement des associations, le cofinancement de plans d'entreprise visant à augmenter la valeur ajoutée du café, et la formation en gestion d'entreprises agricoles et en commercialisation, entre autres.

Composante 3: modernisation des systèmes nationaux d'information, d'innovation et de vulgarisation du secteur du café. L'objectif est d'améliorer la gouvernance du sous-secteur du café en modernisant ses systèmes d'information, sa stratégie numérique, ses systèmes nationaux de recherche et son système de vulgarisation.

- Les mesures nationales d'atténuation adaptées visent à revoir à la hausse les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'élevage bovin en relevant les contributions déterminées au niveau national d'El Salvador. Les mesures prévues sont:

1. la production et l'utilisation de probiotiques dans l'alimentation bovine;
2. la plantation et l'utilisation de haies vives;
3. l'utilisation d'arbres d'ombrage et multi-usages;
4. l'ensemencement et l'utilisation de meilleurs pâturages;
5. la plantation et l'utilisation de banques de protéines et de matériel énergétique;
6. l'utilisation alternée et rationnelle des prés;
7. le traitement et la mise à profit du fumier bovin.

L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets grâce à une agriculture durable et rationnelle accordant la priorité à l'égalité femmes-hommes et aux jeunes, à la modernisation, à la numérisation et à la précision exigent un financement tenant compte des changements de paradigme de la gouvernance, des systèmes de production, et du renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Grâce à son Plan-cadre de sauvetage du secteur agricole, El Salvador a entrepris de transformer le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la production aquacole. Il convient de souligner que, dans ces domaines, le Fonds international de développement agricole (FIDA) est un partenaire stratégique très précieux pour le pays, raison pour laquelle nous le prions de poursuivre sa coopération technique et financière aux fins de la mise en œuvre de programmes axés sur le développement de systèmes agricoles durables, résilients, inclusifs et adaptés aux effets néfastes des changements climatiques.